



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666

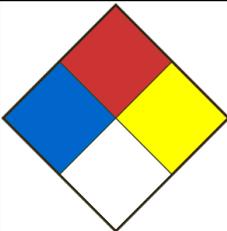
Fax. (Qc): (418) 660-8998

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit N-METHYLDIETHANOLAMINE		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique C <sub>5</sub> H <sub>13</sub> NO <sub>2</sub>		Numéro MAT MR-0283	Masse molaire 119,19
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes N-Méthyl-diéthanolamine; MDEA; Méthyl diéthanolamine; 2,2'- (méthylimino) diéthanol; 2,2'-Methyliminodiethanol; Methyl-diethanolamine; Ethanol, 2,2'-(methylimino)bis-			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée 2021-05-18	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

## SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Classification SIMDUT/SGH</b>	Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 2A Toxicité aiguë-Orale catégorie 4
<b>Mention d'avertissement</b>	ATTENTION
<b>Mentions de danger (H)</b>	H302 Nocif en cas d'ingestion. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Conseils de prudence (P)</b>	P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P330 Rincer la bouche. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
<b>PICTOGRAMMES</b>	
<b>Autres dangers</b>	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	<b>Santé</b> 2 <b>Inflammabilité</b> 1 <b>Réactivité</b> 0 <b>Spécial</b>

## SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
N-Méthyl-diéthanolamine	105-59-9	>=99
N-Méthyléthanolamine	109-83-1	<=1

## SECTION 04 - PREMIERS SOINS

<b>Si contact avec yeux</b>	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si contact avec peau</b>	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si inhalé</b>	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Si avalé</b>	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)</b>	Principaux symptômes d'une forte exposition: Irritation du nez et de la gorge. Irritation oculaire. Réf. section 11.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire</b>	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
<b>Conseils généraux</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Inflammabilité</b>	Non
<b>Conditions d'allumage</b>	N'est pas considéré comme inflammable, mais peut brûler à des températures élevées. Il peut s'enflammer s'il est chauffé modérément en présence d'une source d'ignition. Il peut également s'enflammer au contact des matières oxydantes fortes.
<b>Agents d'extinction appropriés</b>	Utiliser de la poudre chimique sèche, neige carbonique ou mousse.
<b>Agents d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser d'eau.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx).
<b>Dangers spéciaux de feu et d'explosion</b>	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
<b>Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers</b>	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Ne PAS utiliser d'absorbants à base de minéraux, d'argile, ou de cellulose. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	--

## SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conditions d'entreposage</b>	Hygroscopique. Entreposer dans un endroit frais et sec. Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'humidité et des produits incompatibles. Protéger de la lumière et des rayons du soleil.
<b>Méthode et équipement de manutention</b>	Tenir loin de l'humidité. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

## SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
N-Méthyl-diéthanolamine	105-59-9	VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

<b>Ventilation</b>	Hotte.
<b>Respiratoire</b>	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
<b>Gants</b>	Manipuler avec des gants.
<b>Yeux</b>	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
<b>Chaussures</b>	Chaussures de sécurité.
<b>Vêtements</b>	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
<b>Contrôle d'ingénierie</b>	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Liquide incolore à jaune pâle.
Odeur	Ammoniacque.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	10.4 à 10g/L; 11.5 à 100g/L.
Point de fusion / congélation	-21.3°C
Point initial d'ébullition	245°C
Plage d'ébullition	246-248°C
Point d'éclair	137°C
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	0.9% v/v
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	8.4% v/v
Tension de vapeur	0.026 mbar @ 40 °C.
Densité de vapeur	4.11 (Air=1)-
Densité	1.038g/ml à 25°C
Solubilité	Soluble dans l'eau..
Coefficient de partage--n-octanol/eau	log Pow: -1.08-
Température d'auto-inflammation	280°C
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit basique, réagit violemment avec les acides forts. Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Sensible à l'humidité. Sensible à la chaleur.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter la chaleur excessive. Éviter le contact avec les matières incompatibles.
Substances incompatibles	Acides forts, oxydants forts. Isocyanates. Chlorures d'acide. Peroxydes. Les halogénures d'acides. Aluminium, cuivre. Composés organiques halogénés. Époxydes. Phénols (acides). Les agents réducteurs. Dégagement d'hydrogène gazeux inflammable par des amines en combinaison avec des agents réducteurs puissants, tels que les hydrures.
Produits de décomposition dangereux	Vapeurs toxiques d'oxydes d'azote, de monoxyde et dioxyde de carbone.

## SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

### N-METHYLDIETHANOLAMINE

Premières voies d'absorption	Ingestion.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritations sévères. Peut causer des lésions sévères à la cornée.
- Peau	Rougeurs. Irritation et brûlures des tissus.
- Respiration	Peut irriter le système respiratoire. Toux. Maux de tête. Nausées.
- Ingestion	Troubles gastro-intestinaux, nausées, vomissements. Diarrhée. Irritation des muqueuses.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Toux, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée. Vomissements. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
DL <sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 4680 mg/kg. DL50 Dermale - Lapin - 5590 mg/kg.
CL <sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 inhalation - Rat 6 hres. >6.5 mg/m3.

## SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: Essai en statique CL50 - <i>Leuciscus idus</i> (Ide) - 1 mg/L - 48 h. 1466 mg/l - 96 h. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: Essai en statique CE50 - <i>Daphnia magna</i> (Grande daphnie): 233 mg/l - 48 h. Toxicité pour les algues: Essai en statique CE50 - <i>Desmodesmus subspicatus</i> (Algue verte) - 100 mg/l - 72 h.
Persistance et dégradation	Biodégradabilité aérobique - Durée d'exposition 28 jr - Résultat: 7 % - N'est pas biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Donnée non disponible.

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	N/R
Appellation réglementaire	
Classification du TMD	
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	
Indice PIU	
Dispositions particulières	

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 2A Toxicité aiguë-Orale catégorie 4
---------------	---

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2021-05-18